

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 28 septembre 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 25, 26 et 27 septembre 2017

2017 DAC 381 Attribution de la dénomination Assia Djebbar à la nouvelle bibliothèque située rue de Lagny (20e).

M. Bruno JULLIARD et Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteurs.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 12 septembre 2017, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution de la dénomination Assia Djebbar à la nouvelle bibliothèque située à l'intersection de la rue de Lagny et du boulevard Davout dans le 20e arrondissement ;

Vu l'avis du Conseil du 20e arrondissement, en date du 12 septembre 2017 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD et par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : La dénomination Assia Djebbar est attribuée à la nouvelle bibliothèque située à l'intersection de la rue de Lagny et du boulevard Davout (20e).

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO